

mais j'espère que le ministre fournira néanmoins l'orientation requise. Nous, de la région de Sudbury, savons très bien ce qu'est la pollution de l'air, mais sans ajouter rien d'autre, je vais abandonner le sujet. Mon ami a quelques commentaires à faire là-dessus et je veux lui donner toutes les chances possibles.

Les quelques paroles prononcées par le ministre m'ont un peu encouragé. Je crois qu'il est sincère et qu'il essaiera de faire ce qui s'impose. Mais je m'inquiète de la possibilité d'un conflit entre les divers échelons de gouvernement, surtout des répercussions qui s'exerceraient sur le contrôle de la pollution de l'air, secteur où le gouvernement fédéral doit donner une orientation.

● (3.40 p.m.)

M. Maïher: Monsieur le président, j'aimerais dire un mot d'un sujet que le ministre a abordé et qui intéresse particulièrement bien des gens de la Colombie-Britannique. Il s'agit du projet, tant attendu et extrêmement important, de répression des crues du Fraser. J'aimerais soulever deux points brièvement. D'abord, je tiens à féliciter le ministre d'avoir fait progresser les pourparlers en vue d'une entente avec la Colombie-Britannique. J'exhorte ensuite ses collègues, ou ceux d'entre eux qui sont ici cet après-midi, à l'aider à faire aboutir cette entente.

Comme le ministre l'a dit, le projet et l'entente comportent plusieurs millions de dollars. L'idée du projet remonte à 15 ou 20 ans. J'espère que, grâce à la collaboration entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, l'entente pourra effectivement entrer en vigueur cette année et qu'on pourra commencer à réprimer les inondations dans tout le sud de la province. Je parle du Sud de la Colombie-Britannique, car c'est la région que baigne le Fraser et où trop souvent les inondations font des dégâts.

En Colombie-Britannique, il y a environ 2 millions d'habitants. La moitié d'entre eux vivent et travaillent sur moins de la moitié de un p. 100 des terres continentales de la province, c'est-à-dire, généralement parlant, sur les terres basses de la Colombie-Britannique. La rivière Fraser traverse cette région en passant par les municipalités de Langley, Surrey, Delta et au-delà de New-Westminster. Quand elle déborde, les conséquences économiques pour les gens, les terres arables et les industries de la région se traduisent en millions de dollars.

La région est sujette à deux types d'inondations. Celles d'hiver touchent particulièrement les municipalités de Langley et de Surrey. L'inondation du terrain naturel due aux

eaux qui dévalent des parties hautes de la vallée où les digues sont moins nombreuses, s'étend à des milliers d'acres. J'ai vu des photographies, allant des années 20 aux années 50 y comprises; elles montrent les effets de ces inondations. J'en ai vues datant d'il y a un mois seulement. Chaque hiver, des milliers d'acres sont sous l'eau à cause d'un drainage défectueux et de l'absence d'un système de contrôle des inondations dans cette partie de la vallée.

L'autre genre d'inondation est le plus spectaculaire des deux et il présente un danger presque à chaque printemps. Les députés se souviennent sans doute que, le printemps dernier, les habitants de la Colombie-Britannique avaient l'impression que l'inondation était imminente et qu'elle causerait peut-être un désastre aussi grand que certaines années précédentes. Il n'y eut toutefois pas de grande inondation, mais rien ne nous garantit qu'il n'y en aura pas telle ou telle année. Ce genre d'inondation est attribuable à la neige qui fond sur les hauteurs et grossit le débit du fleuve, qui déverse son trop-plein sur ses bords. Les pertes économiques causées par ces deux genres d'inondation représentent des montants considérables et un grand nombre de gens s'en trouvent atteints.

Bien des industries s'inquiètent du problème posé par les inondations. La seule chose que je regrette, c'est que le programme actuel de coordination entre le gouvernement fédéral et les administrations provinciales et municipales, en vue de remédier aux inondations, ait mis tant d'années à se réaliser. L'inflation a abouti, je pense, au cours des sept ou huit dernières années, à un effritement financier, équivalent aux conséquences d'une inondation d'envergure dans la vallée du bas Fraser. Le premier programme conçu en vue de réaliser ce que le nouveau vise à accomplir à une plus grande échelle aurait entraîné des frais beaucoup moins considérables, il y a sept ou huit ans, qu'actuellement. De toute façon, je le répète, je tiens simplement à féliciter le ministre d'en être venu à une entente sur les mesures à prendre contre les inondations, et j'encourage ses collègues à l'appuyer entièrement.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, je ne veux pas retarder les travaux de la Chambre, mais je voudrais cependant rappeler à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Pepin) le problème que j'ai soulevé à maintes reprises en cette enceinte, depuis quatre ans, et lui demander quelle décision son ministère a prise à ce sujet.